

Ligne 17 Nord

Une de plus !

Au lendemain de la ligne 15 Est, c'est au tour de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express d'être déclarée d'utilité publique. Le décret vient de paraître au

Journal officiel. Une étape juridique essentielle avant de lancer la construction de cette future ligne de métro qui doit relier la gare du Bourget-RER au Mesnil-Amelot, en passant par l'aéroport du Bourget, le triangle de Gonesse, le parc des Expositions de Villepinte et l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Cette « ligne des aéroports » doit entrer en service en 2023-2024.

**Future gare
Le Bourget-RER.**

